

République Française

Département de la Marne

Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
N° 20221209-DE-89
Commune de Jussecourt-1v11necourt

Nombre de Membres		
Membre en exercice	Présents	Votants
09	06	08

Date de convocation
01 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 09 décembre 2022 à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 10 novembre 2022, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Vivianne WIRBEL, Maire.

Présents : Vivianne WIRBEL, Christophe MUNIER Jacky DIMNET, Oément ROLLOT, Cédric WALIGUNDA, aaudlne MACHAL

Absents avec procurations :
Jean Paul DENIS à Cédric WALIGUNDA
Maria PAVA à Jacky DIMNET

Absent sans procuration :
Damien SIMONNET

Secrétaire de séance : pas de secrétaire de séance

Délibération n° 20221209-DE-89

.Qb.jm : DM n° 2

Mme le Maire indique aux membres du Conseil Municipal que le budget présente des crédits insuffisants au chapitre 65.

Afin que les indemnités de décembre du Maire et des adjoints soient validées par la trésorerie il convient d'effectuer une décision modificative d'un montant de 2100€.

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avantbM	DM	Montants des crédits ouverts après DM
011- CHARGES A CARACTERE GENERAL	615221	Entretien, réparations bâtiments publics	8082	-2100	5982
65- AUTRES CHARGES DE Gf:STON	6518	Autres	0	+ 2100	2100

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

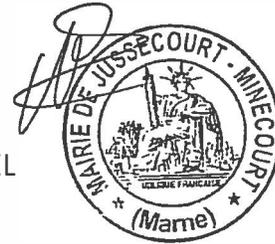
ID: 051-215102906-20221219-20221209 _DE_89-DE

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré**, décide à l'unanimité ^{et} le

- d'accepter d'apporter au Budget primitif 2015 les ouvertures de crédit équilibrées en dépenses et en recettes reprises ci-dessus
- d'autoriser Madame le Maire à signer les actes correspondants

Fait à Jussecourt-Minecourt, le 15 décembre 2022.

Le maire,
Vivianne WIRBEL



Signé par : Vivianne WIRBEL
Date : 15/12/2022
Qualité : maire